



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-54192>

Département(s) de publication : **66, 11, 34, 31**

Annonce n° **26-54192**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Perpignan

Correspondant : le Maire

Adresse : Place de la Loge, B.P. 20931 66931 PERPIGNAN CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0468663279

Courriel : marchespublics@mairie-perpignan.com

Adresse internet : <http://mairie-perpignan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de Contrôle Technique pour l'opération de la réhabilitation et la recomposition de 8 immeubles dégradés

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Missions L + SH + PS + P1 + LE + TH + PHH + HAND et ATT HAND + Av Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches optionnelles définies comme suit : Tranche ferme : 11PA T2 : Mission complète pour la réhabilitation de l'ensemble des 8 immeubles jusqu'à l'APS, puis, mission concernant les 6 immeubles de la tranche ferme de l'APD jusqu'à la fin de la GPA (AH55 à AH 59 + AH 61) Tranche optionnelle A : AH 54 Mission complète pour la réhabilitation de l'immeuble suivant, de l'APD jusqu'à la fin de la GPA : 35 rue Fontaine Neuve (AH54) Tranche optionnelle B : AH60 Mission complète pour la réhabilitation de l'immeuble suivant, de l'APD jusqu'à la fin de la GPA : 29 rue Fontaine Neuve (AH60)

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Le prix : 40%
- La valeur technique : 60%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2204_BCT_11PAT2

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : 20 000,00 euro(s)

Marché périodique : NON **Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :** L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON **Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 **Mel :** greffe.ta-montpellier@juradm.fr **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique **SPL Perpignan Méditerranée 35 Boulevard Saint-Assisclé - Bât C 66000 PERPIGNAN**

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

npnru@splpm.org

Coordonnées :

Téléphone : 0468517025

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2026